

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 5

Artikel: La femme diplomate : qui doit-elle épouser ?

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273743>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos de...

LES GROUPES DE PRESSION ÇA EXISTE...

par Claire Masnata-Rubattel

Il y a des groupes d'intérêt probables depuis qu'il existe des intérêts particuliers ; c'est-à-dire depuis bien longtemps. Aujourd'hui cependant, vu la complexité croissante de la société, l'augmentation de la spécialisation et de la division du travail, la multiplicité des intérêts ne cesse de croître, et avec elle celle des groupes qui les défendent. C'est ainsi que pour l'ensemble du territoire américain par exemple, on compte une centaine de milliers d'associations ou de groupes. On a souvent tendance à les classer selon deux critères très généraux ; d'abord, la nature des intérêts qu'ils défendent : intérêts du monde des affaires, ceux des agriculteurs, ceux des travailleurs et les autres ». Soit, dans le cas de la Suisse par exemple, l'Union suisse du Commerce et de l'Industrie ou Vorort, l'Union suisse des Paysans, l'Union syndicale suisse et, dans le même panier, l'AVLOCA, le Mouvement populaire des familles,

l'Association pour les droits de la femme, l'Association des parents d'élèves. Ensuite, le but qu'ils prétendent poursuivre : intérêt public (désintéressé, humanitaire, réformiste) ou intérêt strictement privé (lucratif, intéressé, spécial). Ces critères ont l'avantage de la simplicité ; mais ils peuvent être trompeurs et lorsqu'on y recourt, il faut conserver un esprit critique pour ne pas tomber dans un certain nombre de pièges dont voici quelques exemples.

Danger des concepts...

Le danger d'un concept comme le concept « monde des affaires » est qu'il implique une certaine unité, une certaine cohésion à l'intérieur du groupe ; unité et cohésion qui peuvent parfaitement faire défaut au niveau de l'action concrète, bien que réelles au niveau de l'idéologie. Le « monde des affaires » est un terme qui peut parfois être utile pour désigner une ca-

tégorie économique précise, mais les individus et les groupes que recouvre ce terme n'agissent pas forcément comme une entité politique. Au contraire, les différents groupes qu'englobe l'expression « monde des affaires » ont très souvent des vues opposées à propos d'un certain nombre de questions politiques (subventions aux agriculteurs, fixation légale d'un salaire minimum, etc.). Une classification de ce type en outre tend à ne pas prendre en considération un phénomène important, qui est qu'un individu peut faire partie de plusieurs groupes différents, lesquels sont susceptibles parfois d'entrer en conflit les uns avec les autres. Que fera alors l'homme d'affaires qui d'une part appartient à une association commerciale qui demande l'aide de la troupe pour vaincre la résistance de grévistes par exemple, mais qui d'autre part appartient à une société qui lutte activement pour faire respecter les libertés individuelles ?

... et des classifications

Un autre inconvénient de cette classification très simplifiée est qu'elle tend à faire observer les groupes d'une façon trop statique. Or, leur importance varie selon les circonstances et avec le temps ; les groupes féministes, par exemple, sont toujours classés sous la rubrique « divers » ou « autres » ; or, s'ils ne sont souvent qu'un prétexte pour les femmes de se rencontrer et de parler de tout et de rien, ils peuvent, dans certaines circonstances, devenir très influents ; lorsqu'un scandale touchant l'enseignement est mis à jour, ou dans le cas du mouvement de libération des femmes, pour ne prendre que deux points précis. Le temps fait également augmenter ou décroître l'influence des différents groupes, de par les transformations technologiques ou culturelles que son passage engendre. Jusqu'il n'y a pas très longtemps, les organisations scientifiques ne jouaient pour ainsi dire pas de rôle politique ; le développement de la force atomique, l'importance prise par la recherche fonda-

mentale ou encore des considérations d'ordre militaire se sont combinées pour conférer aux scientifiques et à leurs organisations un rôle politique accru. Il faut donc garder ces quelques réserves à l'esprit lorsqu'on étiquette les groupes. A cela il faut ajouter que des groupes qui n'ont pourtant pas le même objectif ont avantage à collaborer, pour un certain temps tout au moins ; dans ce but, ils peuvent soit former une alliance, soit adopter la politique que l'on appelle aux Etats-Unis, le *logrolling*, et qui consiste pour un groupe à appuyer les revendications d'un autre, même si elles ne le concernent pas directement, et à titre de réciprocité évidemment.

Même attitude

Simplement mais clairement, un groupe d'intérêt est un groupe dont les membres partagent une même attitude et qui revendique un certain nombre de choses des autres groupes composant la société. Si ou lorsqu'il réclame quelque chose de ou par le truchement des institutions, il devient alors un groupe d'intérêt politique. C'est cette seconde catégorie que l'on appelle communément un « groupe de pression » un peu partout, sauf en Suisse où souvent on préfère parler pudiquement d'« associations professionnelles » ou d'« organisations intéressées ». Si ces différences de langage recouvrent une vision un peu autre du rôle des groupes de pression, ceux-ci n'en existent pas moins partout, et partout ont des caractères propres qui les distinguent des partis politiques, dont ils se différencient tout à la fois par leur composition et par leur fonction. D'habitude, ils ne se préoccupent que d'un domaine restreint de la politique, celui qui touche directement les intérêts particuliers de leurs membres. Leur but premier est d'influencer le contenu de la politique gouvernementale plutôt que le résultat des élections. Cela ne veut pas dire que, malgré l'apologisme qu'ils affichent souvent, certains groupes de pression, et non des moindres, ne soutiennent pas en fait le parti dont l'orientation correspond le mieux à leurs aspirations ; ce qui ne signifie pas pour autant que l'ensemble de leurs membres appartient à ce parti ou que, lorsque ce dernier est au pouvoir, ils obtiennent de lui tout ce qu'ils désirent.

Puissance

Plus que leurs effectifs, c'est leur idéologie qui détermine le plus souvent la puissance des groupes de pression. En effet, ceux dont les vues sont partagées, consciemment ou pas, par la majorité ont beaucoup plus de chances de convaincre à la fois l'opinion publique et les autorités politiques que ceux qui sont « à contre-courant », dont les buts impliquent, par exemple, un changement des valeurs sociales. D'où la difficulté pour les féministes de venir à bout du sexisme qui caractérise notre société. Ce clivage entre groupes se retrouve lorsqu'on prend en considération les armes auxquelles ils peuvent recourir. Quelles sont-elles, ces armes ? La panoplie en comprend trois : la persuasion, la menace et l'épreuve de force, ces trois termes étant pris dans leur sens le plus large.

Légitimer leur action

Il va sans dire que les groupes de pression cherchent à légitimer leur action, à présenter leurs intérêts particuliers sous le visage le plus noble possible, celui de l'intérêt général par exemple ; ils utilisent dans ce but toutes les ressources de l'information, de la publicité, toutes les méthodes de persuasion qu'ils peuvent trouver. Persuader directement l'autorité compétente par exemple, c'est, pour le groupe, la convaincre de la justesse de ses revendications ; c'est donc constituer un dossier et le plaider. Selon certains, c'est la méthode favorite de ceux qui aspirent à la « respectabilité » ; convaincre par l'exposé d'arguments rationnels, c'est-à-dire entrant dans les habitudes de pensée de la majorité. Ceci se traduit généralement par l'établissement et la remise aux responsables d'une documentation sur les problèmes considérés, très complète et le plus souvent faite par des experts « qualifiés », soi-disant neutres ; documentation qui en outre est en général de ton modéré et d'apparence objective ; et il faut parfois beaucoup de perspicacité et une bonne connaissance technique pour mettre le doigt sur le point où l'analyse cesse d'être impartiale pour se mettre au service de la revendication implicitement exprimée.

(La suite, dans notre prochain numéro).



Vote au Conseil national. — Les groupes de pression sont-ils la « troisième Chambre du Parlement ? » (Photo Interpresse.)

COUTUMES ET PAYSAGES RUSSES

par E. Piccard

Les Editions du Lis Martagon à Neuchâtel ont publié récemment « Coutumes et paysages russes », XIIIe volume des œuvres complètes de Mme E. Piccard (1879-1957) écrivain neuchâtelois, slaviste éminente, née en Russie et qui y vécut pendant plus de 40 ans.

Dans la première partie de son livre, l'auteur nous décrit les paysages russes, les maisons typiques — les isbas — comment les Russes boivent la vodka, leur amour de la musique et de la danse, leur caractère, cette fameuse âme slave étrange et incompréhensible pour qui n'est pas du pays. Dans un bref exposé historique, Mme Piccard nous explique l'origine des différentes peuplades de cet immense territoire où l'on rencontre toutes sortes de races et de nationalités, dont le dénominateur commun fut la langue russe décrétée langue officielle et obligatoire par les tsars. Il est impossible de parler du peuple russe sans mentionner toutes les souffrances qu'il a endurées au cours des siècles, en commençant par les invasions des cruels Tatars de Gengis-Khan dont il subit le joug en 1238 pour une durée de plus de 250 ans et qui « retarda de trois siècles au moins le développe-

ment culturel des Russes » ; puis les effroyables famines qui poussèrent certains au cannibalisme ; puis près de nos, les guerres et la révolution.

Au cours des deuxième et troisième parties, Mme Piccard évoque ses souvenirs personnels de la prise du pouvoir par les bolchéviks et critique avec une extrême sévérité le régime communiste sous Lénine et Staline. Elle nous décrit notamment la condition de l'ouvrier soviétique « insuffisamment nourri, mal logé, misérablement vêtu, gagnant juste assez pour ne pas mourir de faim, obligé de travailler dans une atmosphère de suspicion et de crainte permanente, privé du droit de grève et de protestation quelconque ! »

Un chapitre, « Les femmes russes et le communisme », m'a particulièrement intéressée. L'auteur évoque leur désir bien naturel de s'accomplir dans le mariage et la maternité et, même

Mme E. Piccard (pourquoi n'écrit-on nulle part dans ce livre son prénom en entier ?) fut membre de cette très ancienne famille vaudoise qui compte nombre de pasteurs, magistrats, artistes, savants, parmi lesquels les professeurs Auguste et Jacques Piccard.

si elles doivent gagner leur vie et celle de leurs proches le plaisir d'avoir son foyer où « la travailleuse passe son dimanche entourée d'une affection et d'une reconnaissance qui lui font oublier sa fatigue. Je connais des mères de famille qui parlent avec un sourire heureux du temps où elles travaillaient à la fabrique. La famille et la foi « voilà les deux facteurs principaux de la vie d'une femme que le communisme cherche à anéantir. Accordant à la femme les mêmes droits qu'à l'homme, le communisme exige d'elle, sans tenir compte de sa constitution plus délicate, le même rude travail physique, que ce soit dans les mines ou sur les chantiers, auprès des hauts-fourneaux, des marteaux-pilons ou ailleurs. » Et de constater que ce travail journalier si absorbant, auquel s'ajoute l'obligation de prendre part à toutes les manifestations du parti, laisse bien peu de temps pour la vie

familiale. Par conséquent, on évite de se marier, on entrave les naissances autant que possible et les enfants qui naissent tout de même « ignorent... la fermeté affective d'un père, les soins et l'amour d'une mère. » Il me semble que c'est brosser là un tableau bien sombre de la famille russe. Ayant vécu personnellement plusieurs mois au sud de Moscou, loin des circuits touristiques, j'ai été frappée de l'amour et de l'infinie patience que les parents russes manifestent envers leurs enfants. Je n'ai jamais rencontré (dans la rue) un père ou une mère s'énervant, grondant et, d'autant moins, giflant un enfant. Les petits Russes paraissent pleinement heureux, bien élevés et sont loin de correspondre aux « jeunes loups affamés » dépeints par Mme Piccard. S'il est vrai que l'Union soviétique n'est pas le paradis des travailleurs promis par Lénine, que l'alcoolisme est toujours présent, que la presque totalité des femmes exercent une profession par

nécessité économique, que par conséquent les familles nombreuses sont rares sinon inexistantes, que les produits de première nécessité restent chers, de mauvaise qualité, et les salaires bas, il est certain qu'une évolution s'est faite depuis l'époque stalinienne et que les ouvriers ne vivent plus aussi misérablement.

Un appendice est consacré « d'une part — au lac Baïkal situé au cœur de l'Asie, le plus ancien (50 millions d'années), le plus profond et le plus peuplé des lacs du globe et — d'autre part — aux fantastiques grottes de la Ma-cocha en Tchécoslovaquie. »

A la fin de ce livre, écrit dans un style clair et de lecture facile, se trouvent rassemblées de nombreuses photographies, reproductions de toiles de maîtres et de dessins originaux dont deux exécutés par l'auteur. Ces reproductions donnent une idée exacte de l'immensité, de la tristesse et de la nostalgie des paysages russes.

Rose Donnet.

Le Billet de l'Helvétie: Femme de peine

Combien d'amies et de simples connaissances n'ai-je pas entendues me rapporter qu'elles avaient surpris leur femme de ménage en train de faire ceci, cela, toujours des choses affreuses « qu'on n'aurait jamais cru ». Et, à chaque fois, je réponds : « Oh ! pas possible ! » d'un air navré.

Mais, au fond, faites votre examen de conscience. Si vous étiez femme de peine, accepteriez-vous d'accomplir les besognes les plus embêtantes plusieurs heures de suite (et il y a des jours où on a la flemme), sans lever la tête, sans vous arrêter, sans vous appuyer, sans chercher à bâcler un détail, à oublier sciemment un geste, un effort ? Moi, j'avoue que je ferais surtout ce qu'il y a à faire, c'est-à-dire l'essentiel. Au cas où, par exemple, la patronne serait là une heure et où, le reste du temps, il lui chanterait de me laisser seule, eh bien ! pendant tout le temps qu'elle serait dans mes jambes, je ferais des prodiges de vitesse et de travail en force et en profondeur. Je me surpasserais si bien que je ne pourrais ensuite pas faire autrement que de me défendre (dame, la machine humaine a ses limites !) Je

ferais alors coïncider cette détente avec l'absence de mon inspectrice des travaux finis. Ce n'est pas que je ne ferais plus rien du tout, car pour rien au monde je ne voudrais tromper la confiance des gens, surtout quand ils me paient. Mais, du moment que je me serais fait violence pendant une heure, je commencerais à m'écouter un tantinet. Tout d'abord, je m'assérerais pour récupérer. Puis je fureterais un peu partout, soulevant les rideaux, déplaçant les buvards, fouinant sous les nappes et les couvre-lits, fouillant dans les tiroirs et farfouillant les armoires, guignait et lorgnant les coins sombres encore jamais explorés. Enfin, je crois que j'irais, en courant, dans le buffet entrouvert de la cuisine pour y goûter un peu de confiture à la cuillère, surtout si ma patronne ne m'a rien préparé pour mes quatre heures.

Tout cela est tellement humain ! Si nous étions des bêtes, on parlerait d'instinct...

Evidemment, si vous n'avez jamais cédé à toutes ces tentations naturelles aux moments bénis où personne ne vous regardait, c'est que, pur esprit, vous n'êtes déjà plus faite pour la terre... L'Helvétie.

La femme diplomate

Dans le dernier numéro d'« Etudes et carrières » (No 15-1974, un dossier très bien fait, comme tous les dossiers de cette revue d'ailleurs, sur la diplomatie. Un petit chapitre est consacré à la femme diplomate. Mais, oui, il y en a ! Même si cela leur pose quelques problèmes...

La carrière diplomatique est aussi ouverte aux femmes. Comme dans d'autres professions — et comme dans les autres secteurs de l'administration fédérale où les chances des hommes et des femmes pour les postes à pourvoir sont en principe les mêmes — tous les obstacles théoriques sont peu à peu tombés : une femme, à aptitudes et à qualités égales, a les mêmes chances qu'un homme de réussir le concours d'admission et de suivre la carrière de bout en bout. Seule une nuance psychologique peut agir à l'encontre des candidates, l'archétype du diplomate restant masculin dans tous les esprits. 34 candidates se sont présentées depuis l'introduction du concours en 1955 et 11 d'entre elles l'ont réussi. Elles poursuivent actuellement leur carrière à

des postes et à des rangs divers.

Enfin, l'exigence du célibat a été levée, il y a un peu plus d'un an. Le mariage de la femme diplomate n'entraîne plus automatiquement la démission de cette dernière et ce n'est que justice. Les problèmes pratiques n'en sont toutefois pas résolus pour autant : qui une femme diplomate peut-elle épouser, si elle veut poursuivre sa vie professionnelle ? Un homme dont le métier lui permette de se déplacer, un écrivain, un photographe, un diplomate suisse... ou un milliardaire ! Une autre solution pourrait être de continuer sa carrière à la Centrale à Berne ou dans un poste en Suisse (notamment auprès des organisations internationales). Il faut dire que ces commentaires sont pour l'heure très théo-

Qui doit-elle épouser ?

riques puisque aucun cas ne s'est présenté jusqu'à présent.

Nous avons rencontré quelques-unes des plus jeunes femmes diplomates suisses : elles nous ont paru vivement intéressées par le métier qu'elles avaient choisi, parfaitement conscientes des problèmes qui peuvent se poser et prêtes à les affronter lorsqu'ils se présenteront.

La Suisse est d'ailleurs loin d'innover dans la matière ; nombre d'autres pays ont donné depuis plus longtemps leurs chances aux femmes et il est de moins en moins rare d'avoir affaire à elles dans le monde diplomatique et consulaire. Tous les postes leur sont ouverts, sauf quelques rares exceptions (surtout dans les pays où la situation de la femme est très différente de celle qu'elle est chez nous), et elles ne sont nullement désavantagées pour exercer leur métier et représenter leur pays ».